

AGENDA 21 - SOREDE 2017-2027

Axe 1 : Une institution de plus en plus proche de ses concitoyens, en véritable soutien aux initiatives citoyennes

Orientation : Affirmer le projet de territoire durable de Sorède

Action 1.2 : Construire une grille d'évaluation des projets au regard du DD, à employer pour chaque décision engageant un vote et/ou une dépense relatifs aux projets à venir.

La lutte contre le changement climatique	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'épanouissement de tous les êtres humains	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Pilote(s) de l'action	Muriel BAISET - Direction Générale des Services			
Objectif(s)	Introduire systématiquement la prise de décision par les objectifs de développement durable fixés dans l'Agenda 21. Construire une grille permettant d'évaluer la prise en compte du développement durable pour chaque projet communal.			
Descriptif de l'action	<p>La grille devra être un outil de questionnement et d'analyse, destiné à mettre en lumière les points faibles et les points forts d'un projet en regard des critères du développement durable.</p> <p>À l'aide d'un recueil de questions, la grille permettra de qualifier un projet via une analyse multicritère ; la lecture «développement durable» résultera de la rencontre d'une liste de critères à passer en revue et d'une échelle d'appréciation. La grille apportera un éclairage sur le potentiel d'amélioration du projet.</p> <p>Pour une meilleure prise en compte du développement durable, la grille devra être utilisée le plus en amont possible : il est plus aisé d'infléchir, d'améliorer ou de suspendre un projet non durable, au stade de la conception, avant qu'il ne soit définitivement arrêté. La grille permettra de revisiter les objectifs du projet, de comparer des solutions alternatives à l'aune de critères du développement durable.</p> <p>La grille pourra aussi être employée pendant la phase de conception, afin d'affiner le projet, vérifier la faisabilité d'une variante, hiérarchiser les priorités.</p>			
Résultats attendus	Acculturation/appropriation/intégration progressive des principes du développement. Changement de pratiques. Conception et réalisation de projets de plus en plus durables.			
Public visé	Élus. Agents.			
Partenaires à mobiliser	Réseau Départemental 66 des Agendas 21. Pays.			
Enveloppe prévisionnelle	Temps agent pour la construction de l'outil : 2 jours.			
Moyen(s) de communication/valorisation	Outil interne.			
Échéance de réalisation	Court terme (Année 1).			
Indicateurs de suivi-évaluation	Nombre d'utilisation de la grille. Nombre de projets réajustés en fonction de la grille.			

AGENDA 21 - SOREDE 2017-2027

Axe 1 : Une institution de plus en plus proche de ses concitoyens, en véritable soutien aux initiatives citoyennes

Orientation : Affirmer le projet de territoire durable de Sorède

Action 1.3 : Établir un protocole de circulation de l'information avec les structures supra-communales.

La lutte contre le changement climatique	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'épanouissement de tous les êtres humains	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Pilote(s) de l'action	Cécile RIBO -			
Objectif(s)	Asseoir la position de la commune dans les décisions supra-communales.			
Descriptif de l'action	<p>Les collectivités territoriales sont en pleine mutation. L'échelon communal est particulièrement concerné.</p> <p>Le législateur donne notamment de plus en plus de responsabilités aux ÉPCI. Le Maire et les conseillers communautaires de la commune ont donc plus que jamais une place centrale dans l'exercice politique local.</p> <p>La communauté de communes Albères Côte Vermeille Illibérés développe son intervention et investit de plus en plus de champs. Les investissements et les choix déterminés au niveau communautaire ont de larges conséquences au niveau communal.</p> <p>Aussi, dans la continuité du 1^{er} Agenda 21, il apparaît essentiel de maintenir et d'accroître les liens entre les structures supra communales et la mairie, pour rester acteur du processus décisionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Échanger collectivement sur l'avancement de certains projets supra communaux en cours ou à venir ; ▶ Discuter et établir ensemble en amont la position de la commune face aux débats supra communaux. ▶ Faire intervenir les structures supra-communales en bureau pour qu'elles apportent des éclairages sur certains projets en cours ou à venir. ▶ Faire remonter les besoins et problématiques sorédiens dans les instances supra communales. 			
Résultats attendus	Conseillers municipaux mieux informés. Dispositifs supra-communaux appuyés et relayés dans la commune et réciproquement. Recherches de subventions plus efficaces. Action publique locale plus cohérente et efficiente.			
Public visé	Élus.			
Partenaires à mobiliser	ÉPCI, Pays, Conseil Départemental, Région, Syndicats...			
Enveloppe prévisionnelle	Aucun coût.			
Moyen(s) de communication/valorisation	Outil interne.			
Échéance de réalisation	Court terme (Année 1).			
Indicateurs de suivi-évaluation	<p>Protocole établi.</p> <p>Nombre de réunions consacrées partiellement aux instances supra communales.</p> <p>Nombre d'intervention d'agents ou d'élus des structures supra-communales en bureau.</p>			

AGENDA 21 - SOREDE 2017-2027

Axe 1 : Une institution de plus en plus proche de ses concitoyens, en véritable soutien aux initiatives citoyennes

Orientation : Affirmer le projet de territoire durable de Sorède

Action 1.4 : Organiser une journée/balade citoyenne annuelle pour sensibiliser/créer du lien.

La lutte contre le changement climatique	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'épanouissement de tous les êtres humains	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Pilote(s) de l'action	Groupe de Sorédiens.			
Objectif(s)	Faire preuve de pédagogie et d'exemplarité en interne et en externe.			
Descriptif de l'action	<p>Le principe : chaque année durant une journée (ou une demi-journée), les habitants se réunissent et réalisent bénévolement des chantiers (réparations, améliorations, embellissements...), sur différents lieux, équipements ou quartiers de la commune.</p> <p>Le choix des travaux à réaliser résultera de la collaboration entre les délégués de quartier et les élus du Conseil Municipal.</p> <p>Cette initiative, portée par la commune, les agents municipaux pour leur expertise et pourquoi pas les partenaires locaux (associations, entreprises...), favorisera l'échange entre les habitants, toutes générations confondues, et créera un lien fort et fédérateur.</p> <p>Il existe une date nationale prévue en mai (le 20 en 2017). Mais il est tout à fait possible de s'en affranchir. Le début de printemps sera favorable aux plantations de fleurs, la fin de l'automne aux plantations d'arbres.</p> <p>Veiller à associer les plus jeunes et les plus fragiles.</p> <p>Accompagner cette action d'un temps festif.</p>			
Résultats attendus	Éveiller à la citoyenneté. Mieux se connaître. Diffuser des savoir-faire. Transmettre. Sensibiliser. Embellir le village.			
Public visé	Élus, agents, habitants.			
Partenaires à mobiliser	Associations, entreprises, artisans du village.			
Enveloppe prévisionnelle	Temps agent pour organisation et animation, à définir.			
Moyen(s) de communication/valorisation	Presse. Lledoner. Site Internet. Réseaux sociaux.			
Échéance de réalisation	Court terme (Année 1 et 2).			
Indicateurs de suivi-évaluation	Nombre et nature des participants (enfants, personnes âgées, personnes handicapées). Nombre et pilote des animations (agents, habitants, professionnels...).			

Axe 1 : Une institution de plus en plus proche de ses concitoyens, en véritable soutien aux initiatives citoyennes

Orientation : Affirmer le projet de territoire durable de Sorède

Action 1.5 : Accompagner les écoles dans leur engagement en faveur du DD et viser l'obtention d'un label d'éducation au développement durable de type « éco école® ».

La lutte contre le changement climatique	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'épanouissement de tous les êtres humains	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Pilote(s) de l'action	Anne Marie BRUNIE – conseillère municipale			
Objectif(s)	Faire preuve de pédagogie et d'exemplarité en interne et en externe.			
Descriptif de l'action	<p>Il s'agit d'accompagner les écoles dans la sensibilisation des enfants au développement durable.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ En leur apportant un appui financier pour des actions emblématiques. ▶ En leur proposant de la coordination pour mettre en place des actions transversales et nécessitant des partenariats. <p>Dans le cas où l'équipe pédagogique serait désireuse de s'impliquer fortement, il pourrait être envisagé de d'inscrire dans une démarche « Éco-école® ».</p> <p>Éco-École est un programme international d'Éducation au Développement Durable développé, en France, par l'office français de la Fondation pour l'Éducation à l'Environnement en Europe (of-FEEE).</p> <p>Eco-Ecole propose une méthodologie et un accompagnement auprès des écoles primaires et élémentaires pour une mise en œuvre concrète du Développement Durable.</p> <p>Le programme permet ainsi aux établissements scolaires volontaires de travailler successivement sur l'un des sept thèmes prioritaires autour desquels le projet se développe : l'alimentation, la biodiversité, les déchets, l'eau, l'énergie, la santé, les solidarités. Ces derniers sont envisagés dans un projet global impliquant aussi bien les élèves et les enseignants que les élus locaux, les associations locales ou encore les parents d'élèves.</p> <p>La méthodologie Éco-École s'organise en 7 étapes essentielles pour mener à bien le projet et en fin d'année scolaire, les établissements peuvent demander leur labellisation. Le Jury évalue la mise en œuvre effective des 7 étapes de la méthodologie.</p> <p>Le label garantit une reconnaissance nationale et internationale.</p>			
Résultats attendus	Sensibiliser. Responsabiliser les enfants. Créer une dynamique collective. Éveiller à la citoyenneté.			
Public visé	Enfants.			
Partenaires à mobiliser	CD66 Service EEDD, ADEME, Pays, CdC.			
Enveloppe prévisionnelle	1000€/an pour les 2 écoles.			
Moyen(s) de communication/valorisation	Blog de l'école. Lledoner.			
Échéance de réalisation	Moyen terme (Année 2 à 5).			
Indicateurs de suivi-évaluation	Nombre de réunions de travail autour de l'EEDD. Nombre d'enseignants intéressés/impliqués. Nombre d'enfants concernés. Nombre d'actions mises en œuvre.			

AGENDA 21 - SOREDE 2017-2027

Axe 1 : Une institution de plus en plus proche de ses concitoyens, en véritable soutien aux initiatives citoyennes

Orientation : Susciter l'engagement citoyen

Action 1.6 : Approfondir le rôle et le fonctionnement des délégués de quartier.

La lutte contre le changement climatique	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'épanouissement de tous les êtres humains	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Pilote(s) de l'action	Bernard MASSINES - Adjoint en charge des délégués de quartier.			
Objectif(s)	Poursuivre les efforts de transparence de l'action politique locale.			
Descriptif de l'action	<p>L'installation des délégués de quartier est une des actions mises en œuvre dans le 1^{er} Agenda 21. Au nombre de 12, ils ont vocation à entretenir une relation de proximité permettant réactivité de la part de la mairie.</p> <p>Les liens entre la mairie et les délégués de quartier se caractérisent surtout autour de problématiques liées au cadre de vie : propreté, végétation, voirie, travaux, stationnement...</p> <p>Lors de la démarche participative, les sorédiens ont fait état de leur besoin de plus de lien social.</p> <p>Le fonctionnement actuel sera évalué. Ensuite, en concertation avec les délégués de quartier et l' élu référent, il s'agira de réfléchir à faire évoluer le rôle des délégués de quartier. Notamment en les associant à l'instance citoyenne qui sera créée pour le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 21.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Rencontrer et écouter les habitants du quartier ; ▶ Transmettre toute situation constatée sur l'espace public (propreté, éclairage public, voirie, stationnement, accessibilité, vitesse...); ▶ Renforcer la participation et la mobilisation des habitants pour rechercher des solutions de proximité aux problèmes du quartier ; ▶ Faire des propositions d'amélioration pour le cadre de vie ; ▶ Informer les habitants de l'action municipale et des projets ; ▶ Recueillir l'avis des habitants sur les projets municipaux et sur toute question intéressant le quartier ou la commune ; ▶ Favoriser la vie du quartier et une meilleure connaissance des habitants entre eux ; ▶ Accueillir les nouveaux arrivants du quartier, développer la solidarité et la convivialité. <p>La rédaction d'une nouvelle Charte pourrait entériner le rôle du délégué de quartier.</p>			
Résultats attendus	Créer du lien entre anciens et nouveaux habitants, entre jeunes et moins jeunes, entre voisins. Instaurer une forme de solidarité, de convivialité. Échanger des services, du matériel...			
Public visé	Habitants.			
Partenaires à mobiliser	Aucun.			
Enveloppe prévisionnelle	Aucun coût.			
Moyen(s) de communication/valorisation	Lledoner. Site Internet.			
Échéance de réalisation	Moyen terme (Année 2 à 3).			
Indicateurs de suivi-évaluation	Nombre de réunions avec les délégués de quartier. Nombre d'évènements de quartier. Questionnaire de satisfaction.			

AGENDA 21 - SOREDE 2017-2027

Axe 1 : Une institution de plus en plus proche de ses concitoyens, en véritable soutien aux initiatives citoyennes

Orientation : Susciter l'engagement citoyen

Action 1.7 : Pérenniser le groupe de travail citoyen impliqué dans l'élaboration de l'Agenda 21 et l'élargir aux délégués de quartier, pour suivre et évaluer le programme d'actions.

La lutte contre le changement climatique	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'épanouissement de tous les êtres humains	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Pilote(s) de l'action	Frédérique MARESCASSIER - Adjointe en charge de l'Agenda 21.			
Objectif(s)	Approfondir le lien entre la mairie et les administrés en créant une instance de dialogue et de participation. Impliquer les habitants dans les projets de la commune.			
Descriptif de l'action	<p>La commune exprime ainsi sa volonté de voir la démarche participative, initiée au cours de la phase d'élaboration de l'Agenda 21, se pérenniser et se développer dans le suivi et la mise en œuvre de cette stratégie de développement durable.</p> <p>La commune souhaite que les délégués de quartier intègrent ce groupe de travail.</p> <p>Instance participative, le groupe de travail sera chargé d'émettre des avis, des analyses, des préconisations et des propositions d'actions sur les questions en lien avec le projet territorial de développement durable de Sorède. Le groupe pourra proposer des réajustements allant dans le sens d'une amélioration de l'efficacité des actions.</p> <p>Pour être le plus efficace et le plus pertinent possible, le groupe de travail pourra veiller à améliorer ses connaissances en matière de développement durable et rester ouvert à d'autres expériences. Les membres du groupe peuvent solliciter des élus - agents - experts - associations - entreprises.</p> <p>D'une façon générale, le groupe de travail observera les évolutions sociales, économiques, environnementales du territoire pour enrichir ses réflexions.</p> <p>La rédaction d'une Charte pourrait entériner le rôle et le fonctionnement du groupe de travail.</p>			
Résultats attendus	Aller plus loin en termes de démocratie participative. Enrichir la réflexion du Conseil Municipal par le vécu/les usages des citoyens.			
Public visé	Habitants.			
Partenaires à mobiliser	Réseau.			
Enveloppe prévisionnelle	Aucun coût.			
Moyen(s) de communication/valorisation	Courriers, courriels, Lledoner, site Internet.			
Échéance de réalisation	Court terme (Année 1).			
Indicateurs de suivi-évaluation	<p>Nombre de membres du groupe de travail.</p> <p>Nombre de mobilisations du groupe de travail.</p> <p>Nombre de propositions du groupe suivies par le Conseil Municipal.</p> <p>Questionnaire de satisfaction.</p>			

AGENDA 21 - SOREDE 2017-2027

Axe 1 : Une institution de plus en plus proche de ses concitoyens, en véritable soutien aux initiatives citoyennes

Orientation : Susciter l'engagement citoyen

Action 1.8 : Mettre à l'honneur des acteurs sorédiens engagés dans le DD.

La lutte contre le changement climatique	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'épanouissement de tous les êtres humains	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Pilote(s) de l'action	Frédérique MARESCASSIER – Adjointe à la communication			
Objectif(s)	Élargir la communication institutionnelle aux acteurs de la commune engagés dans le développement durable.			
Descriptif de l'action	<p>Dans ce 2^{ème} Agenda 21, la commune s'est fixée des objectifs importants en termes d'exemplarité.</p> <p>Mais bon nombre de citoyens et d'acteurs socio-économiques sont également engagés dans le développement durable. Presque chacun à sa manière.</p> <p>En étant attentif aux évènements/projets/travaux portés par ces acteurs, une action en faveur du DD pourrait être mise en lumière dans chaque Lledoner, exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Un particulier qui a acheté un vélo électrique, ▶ Un particulier qui installe une toiture photovoltaïque, ▶ Une association qui mène une opération de collecte de livres, ▶ Une association qui se mobilise autour du handicap, ▶ Un commerçant qui se fournit en circuit court, ▶ Un commerçant qui valorise ses invendus, ▶ Un chef d'entreprise qui dématérialise son activité, ▶ Un chef d'entreprise qui a fait le choix d'embaucher une personne en insertion. <p>Le choix du citoyen mis à l'honneur se fera collectivement, par le biais de la Commission Communication.</p>			
Résultats attendus	Sensibiliser. Créer du lien. Valoriser. Diffuser les bonnes pratiques autrement que par le biais de l'institution.			
Public visé	Grand public.			
Partenaires à mobiliser	Aucun.			
Enveloppe prévisionnelle	Aucun coût.			
Moyen(s) de communication/valorisation	Lledoner. Site Internet.			
Échéance de réalisation	Court terme (Année 1).			
Indicateurs de suivi-évaluation	Nombre d'articles, interview, témoignage publiés.			

AGENDA 21 - SOREDE 2017-2027

Axe 1 : Une institution de plus en plus proche de ses concitoyens, en véritable soutien aux initiatives citoyennes

Orientation : Susciter l'engagement citoyen

Action 1.9 : Créer un fonds de subventions exceptionnelles pour des projets en faveur du DD, encadré par une « Charte de Soutien à l'initiative citoyenne et associative ».

La lutte contre le changement climatique	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'épanouissement de tous les êtres humains	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Pilote(s) de l'action	Frédérique MARESCASSIER – adjointe en charge du DD			
Objectif(s)	Valoriser les citoyens relais du développement durable. Soutenir l'initiative associative et citoyenne.			
Descriptif de l'action	<p>Il s'agit d'encourager d'autres acteurs que l'institution à s'engager en faveur du développement durable. La participation financière et/ou technique symbolique de la commune viendrait appuyer ces initiatives.</p> <p>Les critères d'octroi de ces subventions exceptionnelles devront être encadrés par une Charte. La commune se réservant le droit de refuser toute subvention qu'elle jugerait ne pas entrer dans le cadre fixé.</p> <p>Le groupe de travail Agenda 21 pourrait contribuer à la rédaction de ce document et à l'étude des dossiers.</p> <p>Il s'agirait d'une forme de budget participatif.</p> <p>Les critères de recevabilité pourraient être les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ projet formulé de façon précise ; ▶ relever de l'intérêt général, c'est-à-dire être de nature à bénéficier à tous les sorédiens ; ▶ s'inscrire dans les compétences de la commune (et non dans celles d'autres collectivités) ; ▶ être techniquement réalisable et s'inscrire dans les objectifs de la commune contenus dans la Charte ; ▶ correspondre à une dépense d'investissement ; ▶ ne pas nécessiter l'acquisition d'un terrain, d'un bâtiment ou d'un local ; ▶ ne pas entrer dans le cadre d'un entretien normal et régulier de l'espace public ni d'un projet déjà réalisé, en cours d'exécution ou d'étude. 			
Résultats attendus	Sensibiliser. Libérer la créativité. Valoriser. Diffuser les bonnes pratiques autrement que par le biais de l'institution. Éveiller la citoyenneté. Aller plus loin en termes de démocratie participative.			
Public visé	Habitants. Associations.			
Partenaires à mobiliser	Aucun.			
Enveloppe prévisionnelle	1500€/an.			
Moyen(s) de communication/valorisation	Action 1.7			
Échéance de réalisation	Moyen terme (Année 2 à 5).			
Indicateurs de suivi-évaluation	Nombre de communiqués sur le dispositif. Nombre de dossiers déposés.			

Axe 1 : Une institution de plus en plus proche de ses concitoyens, en véritable soutien aux initiatives citoyennes

Orientation : Susciter l'engagement citoyen

Action 1.10 : Utiliser les réseaux sociaux pour faire circuler l'information et créer du lien (je cherche.../je propose...)).

La lutte contre le changement climatique	La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations	L'épanouissement de tous les êtres humains	Une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables
Pilote(s) de l'action	Groupe de Sorédiens			
Objectif(s)	Valoriser les citoyens relais du développement durable. Soutenir l'initiative associative et citoyenne.			
Descriptif de l'action	<p>Il s'agit de relayer, par les moyens de communication institutionnels, l'existence de réseaux sociaux particulièrement actifs sur la commune et d'encourager à leur utilisation.</p> <p>Exemple : Ma-residence.fr. Sur ma-residence.fr, il est possible de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Proposer et partager des services, des bons plans avec nos voisins ; ▶ Echanger sur la vie de notre quartier ou de notre commune ; ▶ Participer à des événements entre voisins et associations. <p>Un réseau social gratuit qui a pour vocation de mettre du lien entre les habitants d'un même immeuble, d'un même quartier, d'un même village. Un volet « institutionnel » est même mobilisable.</p>			
Résultats attendus	Créer du lien entre anciens et nouveaux habitants, entre jeunes et moins jeunes, entre voisins. Instaurer une forme de solidarité, de convivialité. Échanger des services, du matériel...			
Public visé	Habitants.			
Partenaires à mobiliser	Aucun.			
Enveloppe prévisionnelle	Aucun coût.			
Moyen(s) de communication/valorisation	Lledoner. Bulletin municipal. Site Internet. Panneau lumineux. Presse. Flyers...			
Échéance de réalisation	Court terme (Année 1).			
Indicateurs de suivi-évaluation	Nombre de supports de communication utilisés pour relayer l'information.			